

DOSSIER PEDAGOGIQUE
ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF VOLET SPORTIF

ANNEE SCOLAIRE 2009-2010

ETABLISSEMENT SCOLAIRE

.....
COMMUNE
.....

ASSOCIATION
.....

GENERALITES : L'objectif visé demeure l'accès à une pratique sportive régulière pour les jeunes qui ne pratiquent pas déjà hors du temps scolaire en organisant une passerelle avec les clubs et les collèges de l'éducation prioritaire. Les activités proposées doivent être suffisamment attractives et de qualité et prendre en compte les besoins de certains publics spécifiques. L'attribution d'une subvention CNDS aux associations agréées « Jeunesse et Sports » ne pourra intervenir que lorsque leurs projets auront été acceptés par le chef d'établissement et validés par l'Académie.

Année :

Date de démarrage :

**AGREMENT DU CHEF D'ETABLISSEMENT OU DE L'INSPECTEUR DE L'EDUCATION
NATIONALE DE LA CIRCONSCRIPTION :**

NOM :

CACHET :

VU LE



Intitulé du projet :

Présentation du projet :

Objectifs principaux :

Projet présenté par l'Association :

Ne peuvent être subventionnées que les associations UNSS ,USEP ou les associations sportives agréées Jeunesse et Sports

Nom :

Adresse :

N° de téléphone :

N° de Fax :

@ Mail :

Personne ressource :

Nom, Prénom

N° de téléphone,

@ Mail :

Fonction :

N° d'agrément Jeunesse et Sports:

Nombre de licenciés :

Filles :

Garçons :

A quelle fédération nationale est-elle affiliée ?

Etablissement où sont scolarisés les jeunes participants aux différents ateliers :

NOM –CORDONNEES DE L'ETABLISSEMENT et N° UIA	NOMBRE DE JEUNES PARTICIPANTS AUX ACTIVITES				
	Elémentaire *	11-16 ans	CLASSE	+ de 16 ans	CLASSE

* Ne peuvent être pris en compte que les élèves **des classes de CM1 et de CM2** des écoles relevant de l'Education Prioritaire : écoles des Réseaux Ambition Réussite (RAR) ou des Réseaux Réussite Scolaire (RRS)

A JOINDRE A TOUT DOSSIER PEDAGOGIQUE PRESENTE

- La convention passée avec le collège ou l'IEN, signée par les deux parties.
- Les différents modules annexés à la convention signés par l'association.
- Le RIB ou RICE de l'association
- Le budget prévisionnel 2009 ou 2009/2010 de l'association
(il doit comprendre obligatoirement le montant total de la subvention demandée au CNDS dans le cadre de l'accompagnement éducatif 2009/2010)
- Le bilan financier de l'association 2008 ou 2008/2009

CONTACTS UTILES

ARRONDISSEMENT EST :

Marie-Georgette LALLEMENT

☎ : 0262 20 96 76

Email : marie-georgette.lallement@jeunesse-sports.gouv.fr

ARRONDISSEMENT NORD :

Catherine PAOLI

☎ : 0262 20 96 91

Email : catherine.paoli@jeunesse-sports.gouv.fr

ARRONDISSEMENT OUEST

Cécile FAYOLLE

☎ : 0262 20 96 90

Email : cecile.fayolle@jeunesse-sports.gouv.fr

ARRONDISSEMENT SUD

Daniel VITAL

☎ 0262 20 96 72

Email : daniel.vital@jeunesse-sports.gouv.fr

Secrétariat :

Régine LEBON

0262 20 96 92

Direction de la Jeunesse et des Sports de LA REUNION
14, allée des saphirs – 97487 Saint Denis Cedex –
Tél. 02 62 20 96 40 – Fax. 02 62 20 96 41

E-mail : dd974@jeunesse-sports.gouv.fr

Site Internet : <http://www.ddjs-reunion.jeunesse-sports.gouv.fr/>

